



DOCUMENT DE TRAVAIL

Culture

Chère lectrice, cher lecteur,

Cette fiche est un document de travail. Elle fait partie de l'[État d'avancement du Plan de transformation de l'économie française \(PTEF\)](#) du think tank *The Shift Project*. C'est le premier jalon du travail annoncé le 6 mai 2020, qui a pu être initié grâce au succès de sa campagne de financement [participatif](#) – merci aux plus de 3700 donateurs !

Cette fiche traite d'un sujet parmi une vingtaine, qui sont intriqués les uns aux autres et donnent ensemble une vision globale, systémique de l'économie française. Les autres fiches sont disponibles sur le site internet* du *Shift Project*. Nous y décrivons l'économie telle qu'elle pourrait être après une transformation visant à la décarboner et la rendre plus résiliente (à un choc pétrolier, au changement climatique...), secteur par secteur et selon des thématiques transversales (l'emploi, l'énergie, les matériaux...).

Cette Vision globale – de l'économie actuelle, du chemin de transformation et de l'économie après transformation – reste à parfaire, à compléter et à débattre. D'une part, la *Vision globale_V0* devra être consolidée en une vraie *V1*. D'autre part, pour devenir « le Plan », elle devra être complétée par des propositions de mesures opérationnelles. Ces mesures devront permettre d'amorcer une trajectoire de transformation pour décarboner nos activités au bon rythme, et rendre la société résiliente aux chocs. Construire, secteur par secteur, ces propositions, par une mobilisation des acteurs concernés : cela sera l'objet de la prochaine phase du projet PTEF, qui débutera à l'automne 2020.

Vos retours sur le travail déjà accompli sont les bienvenus. En vue de publier fin septembre 2020 une version consolidée de ce travail (la *Vision globale_V1*), nous menons durant cet été une (petite) consultation (merci aux *Shifters*) : [pour nous faire part de vos retours \(anonymement\), rendez-vous sur ce formulaire en ligne.](#)

Votre contribution est possible pour la suite du travail. Elle pourra être sectorielle, transversale, ou porter sur la valorisation et vulgarisation du travail. Pour les plus motivé·es d'entre vous, [rendez-vous sur cet autre formulaire en ligne pour proposer votre contribution.](#)

Bonne lecture,

L'équipe du Shift et l'équipe élargie du PTEF

*L'État d'avancement du PTEF comporte une [introduction](#). Il est segmenté selon quatre logiques : secteurs « usages » ([mobilité quotidienne](#), [mobilité longue distance](#), [logement](#), [usages numériques](#)) ; secteurs « services » ([santé](#), [culture](#), [défense et sécurité intérieure](#), [enseignement supérieur et recherche](#), [administration publique](#)) ; secteurs « amont » ([agriculture-alimentation](#), [forêt-bois](#), [énergie](#), [fret](#), [matériaux et industrie dont ciment-chimie-batteries](#), [industrie automobile](#)) ; chantiers transversaux ([emploi](#), [finance](#), [résilience et impacts](#), [villes et territoires](#)).

I- Le secteur de la Culture dans le PTEF

1- La culture : un périmètre en constante évolution

Le champ de la culture n'est pas un domaine aux contours clairement admis puisque la définition même de la culture est en évolution et discussion permanente. Aussi, pour cette étude, nous avons choisi de nous appuyer sur la **nomenclature d'activités française (NAF)**, utilisée par l'INSEE et le ministère de la Culture. Les activités culturelles, artistiques ou créatives définies par la nomenclature française de la culture (NAF 2008) se construisent autour de huit domaines culturels : arts visuels ; spectacle vivant ; audiovisuel-multimédia ; édition écrite (livre et presse) ; patrimoine ; enseignement artistique amateur ; architecture ; publicité (pour partie). Ces huit domaines peuvent être recoupés par les six fonctions économiques que propose le cadre européen dans lequel s'inscrit la nomenclature française : création ; production et édition ; diffusion et commercialisation ; conservation ; formation ; administration et management culturel.

La culture a aujourd'hui un **poids économique significatif**, au moins en termes de PIB. En 2017, celui-ci représente 2,3 % du PIB avec une production annuelle de 47,5 milliards d'euros constants [1]. La part du budget des ménages consacrée aux biens et services culturels est de 1,6 % et les biens et services connexes à la culture (achats de matériel, ordinateurs, téléviseurs, etc., et de services liés au matériel ou les télécommunications) représentent quant à eux 2 % du budget total des ménages[1].

En termes d'emploi, en 2017 le secteur culturel embauche près de 635 000 personnes soit **2,2 % de la population active** [2]. La moitié de ces actifs exerce une profession d'artiste ou un métier d'art¹. Parmi les artistes salariés, près du tiers travaille en contrat court, type CDD ou CDDU. C'est en général la fragilité de l'emploi qui caractérise le secteur avec 37 % d'actifs non salariés et 59 % des salariés qui le sont en temps partiel ou en contrat court, un montant deux fois supérieur à la moyenne nationale.

Enfin, le secteur correspond également à un **réseau d'équipements culturels particulièrement dense** en France. En effet, en 2018, le paysage culturel français compte plus de 16 000 lieux de lecture publique et plus de 500 librairies labellisées, plus de 2 000 cinémas et 5 800 écrans, 440 lieux de spectacle labellisés par le ministère de la Culture, 1 200 musées de France et une quarantaine de musées nationaux, 51 centres d'art et 23 fonds régionaux d'art contemporain, plus de 400 jardins remarquables, près de 200 villes et pays d'art et d'histoire, 535 000 entités archéologiques, etc.

Pour des raisons de temps et de ressources, certains domaines de la culture ne seront abordés ici qu'à la marge ou traités de manière partielle, en fonction de nos priorités et en coordination avec les autres secteurs d'activités abordés par le PTEF. Ainsi, l'architecture, considérée au prisme des bâtiments et de l'urbanisme sera avant tout observée ici dans son volet de formation (les écoles d'architecture). Les jeux vidéo seront abordés sous l'angle du numérique, axe transversal de transformation pour la culture. Enfin, la publicité et la presse ne seront pas considérées ici mais mériteraient un traitement spécifique en dehors du PTEF.

2- Un secteur au cœur de toutes les transitions

En tant que secteur tertiaire, la culture entre en relation étroite avec de nombreux secteurs « amont » et « usages ». Aussi, dans le cadre du PTEF, nous avons étroitement travaillé avec les équipes en charge des domaines suivants :

- **Mobilité et transports** : alliée aux loisirs, la culture est la troisième cause de mobilité [3] des Français, et la moitié des 87 millions de touristes internationaux que nous accueillons visite notre patrimoine. À lui tout seul, le musée du Louvre déplace chaque année plus de visiteurs et visiteuses étrangèr-es qu'il n'y a d'habitant-es dans les vingt communes les plus peuplées de France [4].

¹ Somme des emplois appartenant aux catégories "Professions des arts visuels et des métiers d'art", "Artistes des spectacles", "Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles", "Auteurs littéraires". Les professions de la création et de la diffusion rassemblent plus de la moitié des professionnels de la culture en 2016 : les professionnels du spectacle forment près d'un tiers des effectifs (31 %), soit 186 800 actifs, et ceux des arts visuels et des métiers d'art 29 %, soit 173 800 actifs. Les effectifs ont plus que doublé en vingt-cinq ans pour les professions des spectacles et celles des arts graphiques, de la mode et de la décoration.

- **Urbanisme** : la place de la culture dans un territoire est d'autant plus importante qu'elle génère un fort besoin en déplacements. Sa localisation, son déploiement territorial et son accès doivent être pensés en conséquence.
- **Bâtiments et énergie** : Le maillage des lieux culturels, que nous avons déjà évoqué plus haut ici, est extrêmement dense sur notre territoire. Ces bâtiments mobilisent de l'énergie pour leur chauffage et leur climatisation, dont le besoin pourrait être réduit par la rénovation énergétique : la culture est donc en lien étroit avec les secteurs du bâtiment et de l'énergie.
- **Numérique** : La VOD, la télévision en ligne, les téléchargements de jeux vidéos et le streaming musical représentent plus de la moitié de la bande passante du numérique [5]. Si l'on ajoute la diffusion des films pornographiques (qui fait partie, qu'on le veuille ou non, du sous-secteur de l'édition et de la distribution de vidéos), le secteur représente environ les trois quarts de la bande passante du numérique [6].
- **Enseignement supérieur et recherche (ESR)** : En 2019, l'Enseignement supérieur culture (ESC) représente 36 500 étudiants et une centaine d'établissements qui délivrent plus de 40 diplômes nationaux. L'ESC est un levier fondamental pour réaliser la transformation, or les formations qui mènent aux métiers du secteur n'intègrent pas encore les enjeux énergie et climat, qu'il s'agisse des formations initiales comme de la formation continue. À cela s'ajoute que les nombreuses écoles et universités du secteur culturel doivent réaliser leur propre transformation.

II- La culture : un secteur exposé, qui ne mesure pas les risques qu'il encourt

1- Un bilan sectoriel complexe à mettre en œuvre

Réaliser un bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) du secteur relève d'une grande complexité. La définition même de la culture est plurielle et débattue car elle repose sur des représentations de valeurs (individuelles, sociales, esthétiques...) difficilement compatibles avec des outils objectifs de mesure habituellement employés dans d'autres secteurs de l'économie. Les contours du secteur ne cessent ainsi d'évoluer, comme l'illustre la montée en puissance des industries culturelles à partir des années 1960 ou encore la reconnaissance des jeux vidéo dans les années 1990. De plus, la culture ne relève pas d'un secteur économique homogène qui n'aurait qu'un seul type de structure, un seul mode de production ou encore un produit bien identifié. Les problématiques ne sont absolument pas les mêmes pour la production d'un livre, l'organisation d'une biennale ou d'un festival, le tournage d'un film, la création d'une pièce de théâtre, la tournée d'un spectacle de danse ou la diffusion d'une œuvre sérielle sur une plateforme de Vidéo à la demande (VOD).

Enfin, il s'agit d'un **secteur peu enclin à l'approche quantitative** et méconnaissant souvent l'approche « bilan carbone ». À cela s'ajoute que, le secteur étant inégalement doté, il n'a **pas toujours les moyens** de produire les données nécessaires à cet exercice. Le **soutien public** au chiffrage des flux physiques (matières, énergie, déchets, gaz à effet de serre...) du secteur fait ainsi partie de nos premières recommandations, condition *sine qua non* **pour dessiner une trajectoire de transformation réaliste**, échelonnée dans le temps et alignée avec les objectifs des Accords de Paris. Connaître ces flux permet également d'**évaluer les vulnérabilités** du secteur face à des contraintes sur ces flux, certains étant amenés à se tarir progressivement du fait de la raréfaction des ressources dont ils dépendent (ex : pétrole), ou de par le besoin de les diminuer pour réduire le changement climatique (ex : GES).

2- Construire une méthode d'évaluation rigoureuse

Pour parer à l'important manque de données physiques auquel nous avons fait face, **nous avons mené près de quarante entretiens** auprès de professionnel·les du secteur de diverses spécialités (arts visuels, cinéma et audiovisuel, enseignement supérieur, jeu vidéo, musique, festivals, patrimoine, spectacle vivant, etc.). Ces entretiens se poursuivent encore actuellement. Au fil de ces derniers, **nous élaborons des outils** permettant d'évaluer les émissions des différentes activités du secteur culturel. Puis **nous vérifions nos estimations** au travers des quelques bilans carbone réalisés par des acteurs du secteur (bilans encore rares à ce jour).

Cette approche a permis de mettre en avant les **huit principaux postes d'émissions de GES** du secteur : transports et mobilité, alimentation, bâtiment, énergie, production des oeuvres, usages du numérique, communication, déchets.

- Nous arrivons ainsi à estimer certains impacts : ceux des différents lieux culturels en fonctionnement (salles de spectacles, musées, cinéma, bibliothèque, etc.), de l'ensemble des manifestations (festivals, foires, biennales, représentations, etc.), des opérations de production (tournage, production d'une oeuvre ou d'un spectacle, etc.) et des moyens physiques de diffusion (tournées, expositions, acheminement des oeuvres, etc.).
- En plus, sur la base des travaux déjà réalisés par *The Shift Project* et les études menées par l'agence Sandvine, nous établissons également les premières données publiques sur l'impact de la culture au travers des outils numériques. Les données collectées et nos travaux nous permettent déjà d'affirmer que le numérique ne peut pas être considéré en lui-même comme une solution décarbonée et résiliente pour la culture.
- Même si nous ne pouvons proposer un bilan carbone du secteur de la culture dans son ensemble sur la base de ces outils, nous pouvons partager les données suivantes. Pour rappel, une tonne équivalent CO₂ correspond au bilan carbone d'un Français moyen sur un mois, à un aller-retour Paris-New York en avion ou encore à 10 000 km en voiture citadine.

Transports :

- Pour un musée comme le Louvre, le bilan carbone provient à 99 % des émissions liées aux déplacements de ses visiteurs pour environ 4 millions de tonnes équivalent CO₂ [7];
- Pour un festival déplaçant environ 250 000 personnes dans un lieu à distance d'un centre-ville (comme Les Vieilles Charrues à Carhaix), nous estimons que le bilan carbone lié aux déplacements des spectateurs avoisine les 5 000 tonnes équivalent CO₂ dont plus de la moitié provient de 3 % de spectateurs ayant pris l'avion² [8].

Alimentation :

- En 2019, le Hellfest a distribué 440 000 litres de bière [9]. Si la bière vendue provient d'un pays limitrophe et de l'agriculture dite "conventionnelle", nous pouvons estimer le bilan carbone de cette consommation à environ 600 tonnes équivalent CO₂. Ce chiffre passe à environ 450 pour une bière locale et biologique soit une réduction de 25 % des émissions liées³ [10].
- Pour la régie d'un tournage réunissant une centaine de personnes pour environ 60 jours, nous estimons que le choix d'une alimentation carnée intégrant de la viande rouge sur près de 12 000 repas aura un bilan carbone d'environ 50 à 60 tonnes équivalent CO₂. Ce chiffre pourrait être divisé par 10 en optant pour une alimentation végétarienne, biologique, locale et de saison [10].

Énergie :

- Un festival de musiques actuelles demandant 90 000 kWh pour son fonctionnement émettra environ 16 tonnes équivalent CO₂ si son énergie provient pour moitié du réseau local et pour moitié de groupes électrogènes. Ce bilan peut passer à environ 5 tonnes équivalent CO₂ en alimentant l'événement en totalité sur le réseau électrique français [8].

Production des œuvres :

- D'après le bureau d'étude de l'Opéra de Lyon, le premier décor d'opéra ayant fait l'objet d'une analyse *a posteriori* via l'outil d'éco-conception de l'institution a émis 20 tonnes équivalent CO₂ ;

² Nos hypothèses pour les transports étant basées sur le travail mené par EneRis, nous avons pris ici les paramètres de mobilité suivants : 47 % des festivaliers viennent en voiture sur une distance aller-retour de 165 kilomètres avec 1,8 personnes par véhicule, 20 % en cars interurbains parcourent 80 kilomètres aller-retour, 15 % en ferré urbains parcourent 40 kilomètres aller-retour, 15 % en trains grandes lignes parcourent 1000 kilomètres aller-retour et 3 % en avion parcourent 3000 kilomètres aller-retour.

³ Nos estimations sur la nourriture se basent sur l'éco-calculateur de l'association "Bon pour le climat", "Étiquetable".

- La production du papier à partir de la pâte à papier représente près de 60 % des émissions de la production d'un livre⁴, soit 144 000 tonnes de CO₂ par an en 2011 pour Hachette Livre, premier groupe d'édition français avec 25 % environ de part de marché [11].

Numérique :

- Le visionnage d'un film sur son ordinateur portable via une plateforme en HD représente environ 3 giga de données. D'après nos estimations et en considérant le mix énergétique mondial, ce visionnage représente une émission d'environ 450 grammes équivalent CO₂ en utilisant une connexion wifi et environ 1,5 kG équivalent CO₂ en utilisant le réseau mobile⁵.
- Une expérience live stream en VR (Virtual reality / Réalité virtuelle) de deux heures nécessite un fichier vidéo 8K soit environ 160 giga de données. Nous estimons que l'impact de ce visionnage est très largement supérieur au coût carbone par spectateur d'un spectacle en ville.

III- Quel chemin vers une culture décarbonée et résiliente ?

1- Nos objectifs

Malgré la diversité des problématiques du secteur et le besoin réel de données plus précises, nous pouvons lister les modifications qui s'imposent pour rendre le secteur bas carbone et résilient :

- **La relocalisation des activités** : celle-ci s'inscrit dans le raccourcissement des distances parcourues, évalué comme nécessaire par les secteurs mobilité et transport du PTEF. Elle recouvre le besoin d'inscrire la culture au coeur des territoires et d'en faire un moteur pour la transition locale au travers de tous ses besoins : achats, alimentation, bâtiments, énergie, mobilité et transports.
 - Bien évidemment, la relocalisation des activités ne vient pas mettre un terme à la circulation des idées mais nécessite de penser autrement la matérialité de leur circulation.
 - À l'inverse, imprimer un livre en Chine sur du papier fabriqué en Europe et dont les fibres proviennent d'un marché mondial, ne vient pas enrichir son contenu.
 - Enfin, la relocalisation renvoie aussi aux problématiques d'accès et à l'ancrage territorial des lieux culturels, tant en matière d'accompagnement des artistes qu'en matière d'accès à la culture.
- **Le ralentissement** : le ralentissement est le corollaire du raccourcissement des distances parcourues, et peut être bénéfique à la création. Si une résidence d'artiste à l'étranger garde tout son intérêt en termes d'échanges interculturels, allonger sa durée pour en réduire le nombre représente un gain d'un point de vue environnemental, et peut en représenter un pour la qualité de création.

Une date de tournée impliquant le déplacement d'équipes artistiques et techniques de Paris à Singapour pour une représentation unique devant une cinquantaine de spectateurs n'est pas un modèle de tournée soutenable. Pas plus que ne l'est le modèle de tournée des artistes internationaux de la musique actuelle. Une saison d'établissement muséal reposant sur un grand nombre d'expositions temporaires de courte durée, blockbusters dont les oeuvres proviennent de partenaires lointains et attirent des visiteurs venus en avion, est particulièrement exposée aux risques climatiques et énergétiques. De nombreux professionnels semblent également inquiets quant à la surcharge induite par cette course aux ressources propres pour les équipes de production.

⁴ sur son cycle de vie hors logistique lié à l'acheminement de l'entrepôt au point de vente et du point de vente à l'entrepôt pour les retours

⁵ Nos estimations se basent sur le mix énergétique mondial et sur 0,884 KWH par giga téléchargé pour le réseau mobile et 0,152KWH par giga téléchargé pour le réseau wifi.

Nous proposerons donc de :

- ralentir en systématisant la mutualisation des tournées, des expositions, des diffusions entre plusieurs partenaires locaux ou situés sur un même parcours de diffusion ;
 - ralentir en augmentant le nombre de représentations ou la durée d'exploitation/d'exposition des œuvres dans chaque lieu de représentation ;
 - ralentir lorsque c'est possible, en encourageant la re-création des œuvres à l'étranger plutôt que leur tournée – ce qui semble particulièrement pertinent pour les œuvres de théâtre et de danse, comme le démontre le travail engagé par le chorégraphe Jérôme Bel [12].
- **La réduction des échelles** : la quête de puissance, motrice du développement culturel de ces dernières décennies a conduit à une événementialisation de la culture et à une croissance permanente des jauges.

Or, plus un événement culturel doit attirer de visiteurs, plus son audience est internationale, sa programmation en conséquence, plus celle-ci doit déployer des performances spectaculaires pour se différencier... et plus le bilan carbone augmente. Les festivals (en particulier dans la musique actuelle) comme les foires ou les biennales forment les stéréotypes de cette tendance, entraînant par ailleurs une homogénéisation des codes et pratiques esthétiques.

Certains professionnels évoquent une véritable « course à l'armement » : nous envisagerons la désescalade.

- Pour autant, la réduction des échelles ne signifie pas la réduction de la création. Nous ne pensons pas la profusion créative comme une barrière à la sobriété. Nous constatons au contraire, dans tous les secteurs culturels, qu'une poignée d'acteurs concentrent l'essentiel des ressources et des impacts.
 - Dans le domaine du livre, le nombre de nouveaux titres publiés chaque année a triplé entre 1990 et 2016, or 70 % de ventes se font sur 15 % de titres [13] et 90 % de livres publiés en 2016 font seulement 12 % du chiffre d'affaire⁶.
 - Dans le cinéma, le bilan carbone du tournage d'un James Bond, qui implique la destruction de trente millions d'euros de voitures neuves [14], n'est en rien comparable à celui d'un documentaire dont la production et la diffusion se font à des échelles locales et dans des temps longs.
 - Aussi, une meilleure distribution des ressources permet à la fois de garantir une création foisonnante, plus résiliente et plus diverse culturellement.
- **L'éco-conception des œuvres** : l'éco-conception des œuvres est le reflet d'une révolution esthétique à mener : que regardons-nous ? Quels sont les critères du jugement esthétique ? Peut-on apprécier une œuvre dont la création est destructrice ?

Si certains lieux, comme l'Opéra de Lyon, s'emparent du sujet, la problématique reste encore absente des politiques publiques comme des décisions esthétiques. Chaque œuvre scénique, scénographique ou artistique est unique mais toutes nourrissent d'importants besoins en matériaux et en fabrication.

- Ces besoins doivent être documentés en quantité et en impact afin d'aider les institutions comme les créateurs dans le choix des pratiques les plus vertueuses et résilientes. L'outil proposé par le bureau d'étude de l'Opéra de Lyon est en ce point exemplaire : il aide à la décision en donnant connaissance des enjeux des constructions sur la santé humaine et le changement climatique. La mise en place d'outils similaires et leur utilisation systématique doit être soutenue par les pouvoirs publics pour les différents domaines culturels. L'éco-conception doit être inscrite au cahier des charges des marchés publics.

⁶ Olivier Donnat, *Évolutions de la diversité consommée sur le marché du livre (2007-2016)*, ministère de la Culture, 2018, cité dans Association pour l'écologie du livre, *Le livre est-il écologique ? Matières, artisans, fictions*, Editions Wildproject, France, 2020, p.8

- À l’instar de la Réserve des Arts [15] créée en 2008 à Paris ou encore la Fédération des récupérathèques [16] créée en 2017 par d’anciens étudiants d’écoles d’art et de design, le besoin de développer un réseau conséquent de ressourceries et de recycleries dédiées au domaine culturel s’impose pour soutenir cette éco-conception. Le recours à ce réseau d’économie circulaire doit être encouragé pour la création des costumes, décors et scénographies, autant que pour leur fin de vie.
- **Le renoncement** : pour imaginer une culture résiliente, il faudra renoncer à certaines pratiques déjà en cours et à certaines opportunités technologiques carbonées qui s’annoncent pour le secteur.

Parmi les pratiques en cours, la croissance permanente des jauges n’est pas soutenable, pas plus que ne le sont les clauses d’exclusivité territoriales à l’œuvre dans les manifestations culturelles (empêchant les artistes programmés de penser des tournées résilientes et locales puisque ces clauses leur interdisent de se produire dans tout autre lieu ou toute autre manifestation d’un territoire défini pour une période donnée).

Du côté des opportunités, lors de la crise du COVID-19, les outils numériques ont souvent été évoqués comme des solutions prêtes à l’emploi pour assurer la résilience du secteur. Or, d’un point de vue environnemental, l’équation n’est pas si simple. Le numérique doit en effet être considéré comme un système dont les usages eux-mêmes peuvent s’avérer fortement énergivores et dont la production des équipements sous-jacents est fortement impactante.

- Nos premières estimations chiffrées nous permettent d’ailleurs d’affirmer que, à nombre de spectateurs égal, la représentation d’un spectacle en centre-ville ou en live HD a un bilan carbone similaire⁷. De plus, nous craignons que ces usages ne viennent s’ajouter et non se substituer aux pratiques existantes⁸, participant ainsi à un accroissement du bilan carbone sectoriel.
- Enfin, nous constatons un nombre considérable d’effets rebond potentiels associés au déploiement des solutions numériques. À titre d’exemple, la mise en place de la 5G va permettre une hausse des débits moyens de téléchargement, le recours systématique aux meilleurs niveaux de définition en mobilité ainsi que le déploiement de technologies de diffusion très énergivores comme les lives en VR (réalité virtuelle). Or, d’après nos premières estimations, à nombre de spectateur égal, le bilan carbone par spectateur d’un live en VR est largement supérieur à celui d’un spectateur en physique d’un spectacle en centre-ville.
- Nous proposerons donc aux acteurs du secteur de renoncer à de nombreuses technologies particulièrement énergivores comme les formats les plus lourds pour la diffusion en streaming ou les pratiques les moins sobres en matière de téléchargements.
- Nous considérerons toujours le numérique comme un système aux impacts réels et nous opposerons donc à l’émergence de nouveaux usages carbonés par ce biais.

2- Notre typologie de transformations

Pour rendre ces transformations concrètes et accompagner les acteurs du secteur dans cette trajectoire de décarbonation, nous proposerons une typologie complète de mesures allant des mesures les plus simples à mettre en œuvre aux plus transformantes. Cet outil est en cours de co-construction avec des professionnels de la culture déjà engagés dans la transition. Il sera diffusé plus largement auprès du secteur en parallèle de cette note, afin de le tester, de l’enrichir et de l’affiner. En attendant sa publication, en voici quelques exemples :

⁷ Simulation réalisée sur la base d’un spectacle de théâtre créé pour 30 représentations en lieu fixe et en centre-ville, cette simulation inclut le bilan de la salle et le bilan de la création du spectacle amortis sur le nombre de représentations. Finalement, pour un live classique, la diffusion en streaming ne provoque qu’un report modal du déplacement des spectateurs vers les moyens de diffusion numérique. Le bilan de la salle, les déplacements des équipes artistiques et techniques, l’amortissement de la création reste inchangés.

⁸ Précisons que la substitution ne nous semble pas souhaitable à d’autres égards.

- **Les transformations dites « transparentes »** sont celles qui pourront être mises en œuvre à très court terme, sans impact sur le métier des acteurs du secteur, son organisation et son modèle économique. À titre d'exemple :
 - la suppression de la viande des repas proposés par les établissements et acteurs culturels fait chuter drastiquement le bilan carbone de l'acteur concerné sans aucune conséquence pour son cœur d'activité ;
 - l'inscription de la mention « la connaissance des enjeux énergie-climat » dans les compétences appréciées pour toute offre d'emploi du secteur encouragerait les formations du secteur culturel à intégrer systématiquement l'enseignement des enjeux énergie-climat dans leurs programmes.
- **Les transformations dites « positives »** sont celles qui, bien qu'elles ne touchent pas au cœur d'activité des acteurs de la culture, comportent de nombreux co-bénéfices et effets d'entraînement. Elles soutiendront ainsi la transition des secteurs avec lesquels la culture entre en interaction. À titre d'exemple :
 - la rénovation thermique des bâtiments du secteur participera de la transition dans les secteurs de l'énergie et du bâtiment ;
 - le passage à une alimentation biologique, de saison et en circuit court participera à une transformation des territoires ;
 - le recours systématique aux ressourceries pour la création et la fin de vie des décors et scénographies participera du développement des réseaux de réserves scénographiques.
- **Les transformations dites « offensives »** viseront à réorganiser le secteur en fonction des contraintes énergétiques et climatiques. À titre d'exemple :
 - la mutualisation systématique des dates de tournées d'artistes internationaux entre plusieurs lieux culturels d'un même territoire ;
 - l'augmentation significative de la part d'artistes locaux dans les programmations des établissements culturels.
- **Les transformations dites « défensives »** encourageront le renoncement aux opportunités les plus carbonées afin de ne pas créer d'inerties nouvelles dans le cadre de la prise en compte des enjeux énergie-climat. À titre d'exemple :
 - l'interdiction des clauses d'exclusivité territoriale qui empêchent les artistes internationaux de jouer dans plusieurs lieux culturels ou festivals d'un même territoire sur une période donnée⁹ ;
 - le renoncement à la diffusion en UHD, 4K et 8K pour l'ensemble des contenus vidéos en ligne, y compris cinématographique ;
 - le renoncement au développement du cloud-gaming.

3- Notre stratégie de mise en œuvre

Cette liste de transformations, et les mesures qui vont avec, devra être mise en œuvre et accompagnée par :

a. Des politiques publiques nationales et territoriales ambitieuses :

À ce jour, la transition écologique et les enjeux énergie-climat n'apparaissent pas en tant que priorités du ministère de la Culture. À titre d'exemple, aucune orientation stratégique du projet de loi de finances 2020 de ce ministère n'en fait mention. Il en va de même pour les principales études du secteur, qu'elles

⁹ Pratique particulièrement à l'œuvre dans les festivals de musique actuelle. Cette clause stipule que l'artiste s'engage à ne pas se représenter ailleurs que dans le festival qui l'accueille sur une période donnée (se chiffrant parfois en années) et sur une zone géographique déterminée dans le périmètre du festival (pouvant aller du régional au national voire continental sur certains festivals d'envergure).

soient publiques (*Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2019* par le ministère de la Culture) ou privées (*3e Panorama des Industries culturelles et créatives*, novembre 2019, par EY) : la transition écologique est totalement absente du cadre d'analyse et des critères d'évaluation.

Aussi, afin de conduire la transformation, le ministère de la Culture doit énoncer des politiques publiques ambitieuses et financer la décarbonation. Pour les mettre en œuvre, il pourra s'appuyer sur ses opérateurs dans chacune des filières et créer des dispositifs d'incitation/désincitation, telle que l'éco-conditionnalité des subventions par exemple¹⁰, outils efficaces dès lors qu'ils sont accompagnés et évalués. Il doit également donner les moyens économiques de la mise en œuvre de cette transformation : labellisation et prise en charge financière de prestations environnementales extérieures (réalisation de bilans carbone, accompagnement RSE, etc.).

Enfin, à l'instar de l'Observatoire annuel de l'Égalité entre femmes et hommes, nous recommandons également que le ministère de la Culture mette en place un Observatoire de la transition écologique afin de disposer d'un réel outil d'évaluation et de conduite de changement.

b. Une formation systématique aux enjeux énergie-climat :

Pour accélérer les changements de pratiques professionnelles, la formation des acteurs de la culture est primordiale. Or nous constatons aujourd'hui que les enjeux énergie-climat sont très peu pris en compte dans l'Enseignement supérieur Culture (ESC)¹¹ et de manière particulièrement inégale selon les branches de formation¹² [17].

- Cela peut être le reflet de cultures professionnelles différentes qui transparaissent dans les écoles où les enseignants exercent par ailleurs. Ainsi les enjeux énergie-climat sont relativement présents dans les écoles d'architecture alors qu'il sont complètement absents du cinéma où la profession n'a pas intégré ces enjeux dans ses pratiques.
- Par ailleurs, il existe extrêmement peu de formations spécialisées, contrairement à d'autres pays européens tels que le Royaume-Uni, la Finlande ou encore la Suède.
- Enfin, nous constatons que le manque d'interdisciplinarité dans les formations délivrées par les universités est également un frein majeur.
- Nous observons que les directions d'établissements sont elles aussi engagées à des degrés très variables et que ce sont le plus souvent les étudiant-es qui sont à l'initiative des changements en la matière.

L'engagement du ministère de la Culture sur cette question est là aussi trop faible et particulièrement inégal : s'il a su impulser la création d'un réseau scientifique et pédagogique de la transition écologique dans les écoles d'architecture à l'issue de la COP21 [18], il est totalement absent dans les arts visuels et le spectacle vivant.

Aussi, il est nécessaire que les pouvoirs publics s'engagent à court terme dans la systématisation de la formation à ces enjeux dans l'ESC et mettent à disposition les moyens nécessaires pour effectuer cette transition, telle que la formation des formateurs, le soutien à la création de postes dédiés au sein des établissements, ainsi que la mise en réseau et le partage d'outils. À titre d'exemple, l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs a défini un Plan de transition écologique exemplaire, recouvrant la pédagogie et la recherche, la vie de campus, et la relation de l'école avec l'extérieur. Chaque axe est

¹⁰ Nous sommes favorables à l'application, sur un principe de redistribution, d'une logique pollueur-payeur / dépollueur-payé à condition que celle-ci soit suivie et contrôlée dans la pratique. Nous pensons qu'un tel principe doit être hautement incitatif en cas de dépassement des émissions ou impacts autorisés et hautement incitatif pour la mise en pratique des actions menant à la résilience du secteur. Enfin, nous pensons que les fonds récoltés doivent financer autant le dispositif en lui-même que la formation des professionnels et futurs professionnels du secteur aux enjeux énergie-climat.

¹¹ L'ESC relève principalement du ministère de la Culture dans les domaines de l'architecture, des arts plastiques, du spectacle vivant, des patrimoines, du cinéma et de l'audiovisuel. Dans d'autres secteurs, telle que l'archéologie, les archives, le livre, l'administration et la médiation culturelle, les formations sont principalement délivrées par les universités. Enfin, les écoles relevant du secteur privé proposent des formations dans les arts graphiques, l'architecture, les métiers techniques du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel, les jeux vidéo, le multimédia.

¹² Constat basé sur la réalisation d'une trentaine d'entretiens réalisés dans l'ESC, dans le cadre du rapport "[Mobiliser l'Enseignement supérieur pour le Climat](#)" du *Shift Project*, mars 2019.

accompagné d'objectifs et de mesures inscrites dans le temps. Nous encourageons vivement l'adoption de ce type d'outils de transformation par les établissements de l'ESC¹³.

Enfin, nous invitons les organismes délivrant des formations professionnelles tels que le Cipac ou l'Afdas, par exemple, à mettre en place des formations dédiées ; et les employeurs à proposer ces formations à leurs salariés.

IV- Le secteur culturel après transformation

La culture est devenue un levier de résilience locale. Elle participe autant à la sobriété des territoires qu'à la cohésion de leurs habitants. L'accès à la culture et le lien avec les artistes se sont renforcés, les activités culturelles et les loisirs occupant ainsi une place centrale dans le quotidien des Français. Chaque domaine conserve néanmoins d'importantes spécificités.

1- Audiovisuel et cinéma

Après transformation, on produit toujours des films mais la manière dont ils sont produits, promus et diffusés a été réinventée.

De la relecture du scénario jusqu'à la promotion, la production et la diffusion des oeuvres cinématographiques est accompagnée par des sociétés d'éco-tournage labellisées par le CNC. Réalisant un bilan carbone prévisionnel avant chaque création, ces sociétés accompagnent les équipes dans leur choix artistiques, logistiques et techniques. Toutes ces équipes connaissent les enjeux énergie-climat qu'elles ont apprises dans le supérieur ou en formation continue.

Tout au long des tournages, ces sociétés d'éco-tournage s'assurent de minimiser les distances entre lieux de tournage et de choisir les moyens de transports les plus sobres. La grande majorité des trajets longue distance se fait en train et l'avion n'est considéré qu'à titre très exceptionnel.

Ces sociétés veillent également à une régie responsable (zéro déchet, alimentation locale, biologique, de saison et le plus souvent sans viande), ainsi qu'à des choix techniques vertueux (fournisseurs proches des lieux de tournage, mobilités bas carbone et mutualisées, recours aux ressourceries pour la conception et la fin de vie des décors, renoncement aux groupes électrogènes en faveur du raccordement au réseau électrique...).

Ces sociétés fournissent également un bilan carbone de la production et de la promotion de l'œuvre dont dépendent des bonus et malus appliqués par le fonds écologique et responsable du CNC.

La diffusion se fait dans des salles efficaces énergétiquement, inscrites dans des logiques zéro déchet avec les acteurs locaux. Mieux réparties et desservies sur les territoires, ces salles sont facilement accessibles et les publics s'y rendent à vélo ou en transports en commun. Les publics peuvent y acheter des produits alimentaires biologiques et locaux.

La programmation de ces salles de cinéma est particulièrement diversifiée et compte une part importante de productions locales dont la diffusion ne démarre que dans quelques établissements du territoire et dans des jauges inférieures à la moyenne. Les publics ont souvent vu le film se faire : ils se sentent proches de l'œuvre et le résultat leur importe.

La diffusion peut également se faire en ligne sur des plateformes numériques ayant choisi les modes de diffusion les plus sobres énergétiquement (qualité proposée, absence de designs addictifs, etc.).

D'après nos premières évaluations, nous estimons que le bilan carbone correspondant à l'ensemble du cycle de vie d'un film pourrait ainsi être divisé par deux. Nous attendons la validation de nos modèles auprès d'acteurs du secteur et travaillons actuellement en lien étroit avec Secoya pour parfaire nos estimations. Précisons cependant que ces efforts ne suffiront pas à atteindre la neutralité carbone du secteur.

¹³ Nous proposerons un plan de transition type en septembre, sur la base du modèle créé par l'EnsAD.

2- Événementiel culturel (biennales, foires, festivals, représentations...)

Le modèle des grands rendez-vous internationaux telles que les foires ou les biennales d'art est devenu obsolète. Les événements culturels s'inscrivent dans un territoire local pour l'ensemble de leurs besoins, de la logistique aux déchets en passant par l'alimentation. Se faisant, ils décarbonent massivement leurs impacts liés au fret et à l'alimentation des équipes et des publics.

L'équipe qui porte l'événement est formée aux enjeux énergie-climat, grâce à l'enseignement supérieur ou à la formation continue.

La jauge est adaptée pour attirer en premier lieu un public régional. Les organisateurs dépendent ainsi moins des artistes internationaux pour assurer le remplissage de l'événement. Pour les festivals de spectacle vivant, les artistes internationaux qui s'y produisent n'ont pas signé de clause d'exclusivité territoriale et leur venue s'inscrit dans une tournée raisonnée à l'échelle nationale. Certaines oeuvres internationales présentées ont été recrées localement par des artistes du territoire en lien étroit avec l'artiste-auteur d'origine grâce aux moyens numériques les plus sobres. Le reste de la programmation est locale et travaille étroitement avec les publics.

Pour l'accueil des publics, les organisateurs sont en lien étroit avec les acteurs locaux pour faciliter l'accès via les transports en commun. Les organisateurs encouragent également les mobilités douces et les moins carbonées.

L'événement n'utilise aucun groupe électrogène pour ses besoins électriques et favorise le branchement au réseau électrique local.

Tous les déchets de l'événement sont revalorisés auprès d'acteurs locaux. Ses rares déchets alimentaires sont compostés et bio-méthanisés pour les besoins de l'agriculture du territoire et les surplus donnés à des associations locales. Ses rares déchets électroniques sont confiés à des acteurs locaux (ateliers de réparation, ressourceries, ...).

D'après nos estimations, un festival accueillant une jauge moyenne de 50 000 personnes par jour sur trois jours peut voir son bilan carbone passer d'environ 1 900 tonnes équivalent CO₂ sans prise en compte des enjeux énergie-climat à moins de 600 tonnes en suivant nos recommandations et ce, à jauge constante. En plus, ce dernier s'inscrit en levier de la transition à échelle locale et participera ainsi de la résilience du territoire. Cependant, cet effort ne saurait suffire et nous estimons que l'atteinte de la neutralité carbone n'est pas réaliste sans réduction de jauge dans de nombreux territoires où réunir un tel nombre de visiteurs implique des mobilités longue distance et carbonées.

3- Livre et patrimoine : deux secteurs encore en cours d'analyse

À ce jour, nous ne sommes pas en mesure de proposer un scénario d'évolution clair et évalué pour les secteurs du livre et du patrimoine. Ces deux secteurs seront présentés de façon plus approfondie dans nos prochains rendus tant pour des problématiques de difficulté d'accès aux données que pour des complexités sectoriels.

Pour le secteur du livre, nous constatons aujourd'hui des écarts importants dans l'appréciation des problématiques de résilience en fonction des acteurs du secteur. Les avis de l'Association pour l'écologie du livre ou ceux du Syndicat National de l'Édition (SNE) ne nous ont pas semblé converger quant aux enjeux énergétiques et climatiques du secteur.

L'interdépendance entre les acteurs du livre et les ressources naturelles a déjà amené un nombre conséquent de mesures importantes : 95 % des papiers utilisés seraient déjà issus de forêts durablement gérées selon le SNE¹⁴ [19], les labels PEFC et SFC se sont répandus, des formations existent quant à la prise en compte des enjeux écologiques dans les procédés de production tant dans l'enseignement supérieur qu'au sein de la formation continue et certains éditeurs procèdent déjà à l'étiquetage carbone d'un grand nombre de leurs ouvrages.

¹⁴ Propos recueillis auprès de la commission développement durable du SNE

Cependant, le secteur a encore de nombreux défis à relever et le manque d'accès à certaines données nous empêche encore de nous prononcer avec précision sur les transformations à opérer et les mesures à prendre. Si le pilon – avec plus de 15 % des ouvrages détruits avant même d'avoir été ouverts [20] – et le transport lié à la délocalisation d'une partie significative de la production des ouvrages nous apparaissent comme des sujets de premier plan, la difficulté d'accès aux détails de la chaîne de distribution des ouvrages ne facilite pas la rédaction de propositions concrètes et chiffrées. De par le poids des GAFAs dans cette économie, et en particulier d'Amazon, une grande partie de la logistique de distribution échappe à l'analyse. Nous lançons donc ici un appel aux professionnels connaissant les détails des pratiques de cet acteur en matière de distribution des livres.

Le secteur du patrimoine quant à lui fait partie des domaines culturels les plus directement exposés aux dérèglements climatiques. Si les effets néfastes sur le patrimoine naturel semblent assez évidents, le patrimoine culturel est lui aussi concerné par ce que les spécialistes du climat appellent « risque physique ». En effet, la hausse des températures et ses phénomènes physiques connexes (montée des eaux, érosion des sols, migration d'espèces, inondations...) accélèrent et amplifient les processus de dégradation du patrimoine. Si on y ajoute les risques énergétiques, la fréquentation touristique en France risque d'en être modifiée. Si le tourisme contribue indéniablement au réchauffement global, les touristes étrangers séjournant en France constituent à ce jour un public essentiel pour certains équipements culturels¹⁵. Malgré cette forte exposition aux risques énergétiques et climatiques, nous constatons que les futurs professionnels du patrimoine ne sont pas formés à ces enjeux. Tel est le message d'alerte envoyé par le Réseau étudiant pour un patrimoine bleu créée par des étudiantes de l'École du Louvre en 2019 [21], dénonçant un enseignement qui dissocie conservation du patrimoine et préservation de l'environnement, alors même que l'UNESCO multiplie les rapports sur la question [22].

Nous sommes récemment entrés en relation avec des professionnels du secteur pour aborder ces problématiques, tant via le Centre des Monuments Nationaux qu'au sein du Réseau des Grands Sites de France. Il apparaît certain que le secteur doit porter la transition pour de multiples raisons : de par ses relations avec de nombreux acteurs culturels (expositions, festivals et autres manifestations accueillis), pour ses enjeux de conservation qui exigent une nouvelle approche du bâti plaçant l'environnement au cœur des préoccupations aux côtés de l'historicité, que par ses liens avec les collectivités locales ou les publics régionaux. L'avantage du domaine est qu'il est particulièrement structuré entre les opérateurs centralisés, les regroupements professionnels (notamment ceux des architectes en chef, des architectes des bâtiments de France et des architectes du patrimoine ou encore le groupement des entreprises de restauration).

Cependant, nous ne sommes pas encore en mesure de proposer une analyse chiffrée et par conséquent des mesures et une stratégie de transformation. Nous souhaitons intégrer à notre prochaine publication *a minima* une évaluation carbone des activités essentielles du domaine et une liste de mesures associée à la réduction des émissions.

V- L'impact de la transformation sur l'emploi

Du point de vue de l'emploi, la culture est un secteur particulièrement précaire, avec 37 % d'actifs non salariés et 59 % des salariés qui le sont en temps partiel ou en contrat court (un montant deux fois supérieur à la moyenne nationale). L'implication de nombreux bénévoles est à la fois une force et une vulnérabilité pour le secteur. La forte mobilité interne du secteur rend difficile une évaluation quantitative précise des impacts des transformations sur l'emploi. Cependant, nous pouvons distinguer plusieurs types d'effets :

1- Les effets indirects

Nos transformations « transparentes » et « positives » vont produire des bouleversements progressifs de l'emploi dans les secteurs amonts du PTEF comme l'agriculture, le bâtiment, l'énergie, les mobilités, les transports ou l'urbanisme. Ces dernières provoqueront en effet un déversement des emplois les plus carbonés vers les alternatives les plus sobres et les plus résilientes. À titre d'exemple, un événement culturel attirant plusieurs dizaines de milliers de spectateurs sur un territoire qui transformerait

¹⁵ Deuxième site culturel fréquenté par les touristes étrangers après Disneyland Paris, le Louvre a accueilli près de 7,7 millions de visiteurs étrangers représentant les trois quarts de sa fréquentation totale (10,2 millions en 2018).

l'alimentation proposée à ces publics aurait d'importants impacts sur l'emploi agricole local : création d'emplois saisonniers dans les coopératives locales, structuration progressive d'une offre agricole plus résiliente et plus intensive en main-d'œuvre au détriment des emplois dans l'agriculture dite « conventionnelle ».

De la même manière, si l'ensemble des équipements culturels d'une région investit dans la rénovation thermique, une importante quantité d'emplois seront créés dans la rénovation du bâti et la maintenance des nouvelles installations.

Nos transformations « offensives », visant à restructurer les activités culturelles, auront des retombées complexes à évaluer. Elles pourront contribuer à une augmentation des retombées économiques locales par la réduction des distances entre les parties prenantes des manifestations culturelles et le développement d'un ancrage territorial plus fort ; mais elles réduiront les retombées économiques éloignées du territoire.

La diminution de l'ampleur de ces manifestations en termes de spectateurs déplacés pourra diminuer les retombées économiques locales notamment pour les activités dépendantes du tourisme induit par les événements culturels de taille – comme les opérateurs privés des réseaux autoroutiers, la restauration ou l'hôtellerie.

En général, ces transformations participeront d'une déconcentration des moyens et des impacts.

2- Les effets qualitatifs directs

Nos transformations « transparentes » et « positives » mèneront à des effets qualitatifs concrets : les questions énergétiques et climatiques seront intégrées aux décisions quotidiennes des acteurs culturels. Elles augmenteront donc (au moins dans un premier temps) le temps passé à évaluer les impacts des décisions de programmation, d'achats, d'investissements des acteurs du secteur. Les choix artistiques seront aussi interrogés par ce prisme et des outils d'aide à la décision seront employés par tous les corps de métier travaillant à la création.

Nos transformations offensives demanderont quant à elles un travail plus ancré dans le territoire et plus d'interactions avec les acteurs locaux (pouvoirs publics, associations, artistes...). Elles modifieront notamment les métiers de programmeurs internationaux, de tourneurs ou de diffuseurs.

Enfin, le ralentissement devrait également améliorer la qualité de vie au travail.

3- Les effets quantitatifs directs

Nos transformations transparentes et positives vont créer des emplois dans le secteur culturel dans différentes branches d'activités.

Dans l'ensemble des domaines, des postes dédiés au suivi des enjeux environnementaux seront nécessaires. Des sociétés ou associations travaillant à ces enjeux évalueront les impacts des activités culturelles et aideront les acteurs à mettre en place des plans de réduction de leurs émissions.

Dans l'éducation, ces transformations impliqueront la création de postes de formateurs aux enjeux énergétiques et climatiques appliqués au monde de la culture.

Dans la conception des œuvres, des postes dédiés à l'adaptation et à l'utilisation d'outils d'éco-conception seront nécessaires pour toute création : supplémentaires dans un premier temps, ces postes seront à terme partie intégrante des équipes et de la création. Le développement d'un réseau de ressourceries et recycleries sera nécessaire à cette éco-conception, créant ainsi des nouveaux emplois sur tout le territoire.

Nos transformations offensives produiront des effets contrastés. La réduction des distances implique également des relocalisations industrielles et manufacturières (imprimeries, matériaux de scénographie, etc.). La réduction des échelles dans l'événementiel culturel conduira à de la destruction et de la création d'emplois : destruction dans les événements de grande échelle et création au travers d'un maillage plus dense d'événements à échelle localement adaptée.

Nos mesures défensives appellent au renoncement. Si l'abandon des formats de diffusion les plus élevés en streaming n'auront pas d'impact sur l'emploi, l'abandon de technologies comme le cloud-

gaming ou la réalité virtuelle en live mèneront à des destructions à court terme mais dans le but d'éviter le développement d'inerties nouvelles ainsi que des suppressions massives d'emplois non résilients à plus long terme.

VI- La culture : un rôle doublement spécifique à jouer dans la transition

Le rôle spécifique de la culture le plus fréquemment exposé est sa capacité à proposer une autre fiction, un autre récit. Nous ne nions pas cet aspect. Les récits participent des constructions identitaires à échelle individuelle et sociétale. Et si Hugo, Méliès et Hergé nous ont envoyé sur la Lune, nous avons désormais besoin de construire l'imaginaire d'un retour sur Terre. Il faudra encourager les créatrices et créateurs à penser un autre avenir, à inventer un futur désirable malgré les contraintes. Il est certain que c'est l'un des rôles spécifiques du secteur¹⁶ [23].

Mais quelle serait la portée d'un tel imaginaire s'il nous était conté par ceux qui voudraient résister à sa mise en œuvre ? Le secteur culturel est aujourd'hui exposé à tous les risques, qu'ils soient physiques ou de transition. Comme l'a démontré la crise récente, ces risques lui imposent une réinvention qu'elle devra opérer de gré ou de force. C'est sa propre résilience qui est en jeu mais c'est aussi plus que cela.

Car la culture peut activer la transition d'autres secteurs et en premier lieu celles de l'agriculture, du bâtiment, de l'énergie, de la mobilité, du numérique et des transports. Son lien étroit et majeur avec les usages et les différents secteurs amont constitue une capacité : celle de devenir un moteur de la transition. Ce rôle lui est tout aussi spécifique que sa propension à construire nos imaginaires.

Pour ces raisons, la culture nous apparaît comme un vecteur de transition où le soutien public nous semble prioritaire.

Bibliographie

- [1] Ministère de la Culture, Chiffres clés de la culture et de la communication, Presses de Sciences Po. 2020.
- [2] « enquêtes Emploi 2015 à 2017 pour la France/Deps », Ministère de la Culture, 2019. Consulté le: juill. 13, 2020. [En ligne].
- [3] « Les achats, deuxième motif de déplacement en France ».
- [4] Le Louvre, « 9,6 millions de visiteurs au Louvre en 2019 », mars 01, 2020.
- [5] Sandvine, « The Global Internet Phenomena », Sandvine, sept. 2019. [En ligne]. Disponible sur: https://www.sandvine.com/hubfs/Sandvine_Redesign_2019/Downloads/Internet%20Phenomena/Internet%20Phenomena%20Report%20Q32019%2020190910.pdf.
- [6] M. Efoui-Hess, « L'Insoutenable usage de la vidéo en ligne », The Shift Project, Paris, juill. 2019. [En ligne]. Disponible sur: <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2019/07/2019-01.pdf>.
- [7] « Louvre- Développement durable », 2015. <https://www.louvre.fr/developpement-durable/bilan-carbone>.

¹⁶ Sur ce point, nous avons trouvé pertinent le travail réalisé par Canal + sur l'appel à scénarios de court-métrage "On s'adapte". Cet appel à projet mettait à dispositions des créateurs des ressources de documentation sur certains enjeux écologiques et scientifiques précis. Le but était d'encourager la production de récits d'un autre futur souhaitable. Il n'y manque qu'une exigence sur une production responsable. Le lancement d'appels à projet mêlant exigence de production exemplaire et compréhension des enjeux énergie-climat devrait être soutenu par le ministère de la culture via ses différents organes régionaux.

- [8] EneRis, « Événements et environnement - les meilleures pratiques environnementales des festivals de musique », EneRis, janv. 2011. [En ligne]. Disponible sur: https://www.irma.asso.fr/IMG/pdf/Evenements_Environnement-Meilleures_pratiques_festivals_EneRis-4.pdf.
- [9] « Hellfest : 880 000 pintes de bière vendues, record battu une nouvelle fois ! », juin 27, 2019.
- [10] « L'éco-calculateur », Bon pour le Climat. <https://www.bonpourleclimat.org/leco-calculateur/>.
- [11] « Hachette Durable », Hachette Durable. <https://www.hachette-durable.fr/notre-demarche> (consulté le juill. 13, 2020).
- [12] P. Noisette, « Jérôme Bel : « Je deviens un activiste » », juin 29, 2020.
- [13] Association pour l'écologie du livre, Le livre est-il écologique ? Matières, artisans, fictions, Wildproject. France, 2020.
- [14] « Le cinéma, une industrie particulièrement polluante », Franceinfo, sept. 04, 2019.
- [15] « La réserve des Arts », La réserve des Arts. <https://www.lareservedesarts.org/> (consulté le juill. 13, 2020).
- [16] « Fédération des Récupérathèques », Fédération des Récupérathèques. <http://federation.recuperatheque.org/la-federation/> (consulté le juill. 13, 2020).
- [17] C. Vorreux, M. Berthault, et A. Renaudin, « Mobiliser l'enseignement supérieur sur le climat », The Shift Project, Paris, mars 2019. [En ligne]. Disponible sur: https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2019/04/Rapport_ClimatSup_TheShiftProject-2019.pdf.
- [18] « L'enseignement de la transition écologique en école d'architecture », Ensaeco. <http://ensaeco.archi.fr/>.
- [19] S. national de l'édition Commission environnement et fabrication, « Transition énergétique dans la filière livre », juin 23, 2020.
- [20] Commission environnement et fabrication, « Enquête sur les tonnages des livres transportés dans l'édition: retours, pilon et recyclage (2015-2017) », Syndicat national de l'édition, déc. 2018. [En ligne]. Disponible sur: https://www.sne.fr/app/uploads/2018/12/Enquete-Retours-Pilon-Recyclage-2018_vdef.pdf.
- [21] « Climat: après nous, pas le déluge », mars 13, 2019.
- [22] « World Heritage and Tourism in a Changing Climate », UNESCO, mai 2016. [En ligne]. Disponible sur: <https://whc.unesco.org/fr/actualites/1500/>.
- [23] « On s'adapte », on s'adapte. <https://onsadapte.fr/> (consulté le juill. 13, 2020).